

## **Tarification**

Les personnes en lien avec les partenaires stratégiques d'Isango : Eirene Suisse, E-Changer, DM, Comundo, FGC, Fedevaco - bénéficient de tarifs préférentiels sur les formations, allant à des formations dont le coût peut aller de CHF 50.00 à la prise en charge total du coût de la formation.

| Catégories | Type de public  | Formation à distance et en présentiel   | Formation en résidentiel  |
|------------|---|---|---|
| A          | Personnes sous contrat (membres des équipes, coopérants) Personne se préparant au départ agrées par un des organismes d'envoi  Partenaire et partenaire terrain d'E-Changer, Comundo, Eirene Suisse, DM et des organisations membres de la FGC et de la Fedevaco:  Moins de 5 EPT: tous les collaborateurs ou collaboratrices Plus de 5 EPT: personne de contacts directs  Bénévoles engagés activement  Collaborateurs-trice·s des organisations membres de la FGC et de la FEDEVACO | Prise en charge<br>totale*<br>CHF 0   | Prise en charge<br>totale*<br>CHF 0   |
| В          | Partenaire notamment terrain d'E-Changer, Comundo,<br>Eirene Suisse, DM et des organisations membres de la<br>FGC et de la Fedevaco de plus de 5EPT (qui ne sont pas<br>dans la catégorie A)  | Prise en charge<br>partielle*<br>Prix membre<br>indiqué sur le<br>site frais<br>d'inscription<br>inclus | Prise en charge<br>partielle*<br>Prix membre<br>indiqué sur le<br>site frais<br>d'inscription<br>inclus |
| С          | Personnes membres d'E-Changer, DM, Eirene Suisse et Comundo<br>(et n'appartenant pas à un des groupes ci-dessus)  | Prise en charge<br>partielle*<br>CHF 50 (frais<br>d'inscription)  | Prise en charge<br>partielle*<br>Prix membre<br>frais d'inscription<br>inclus                           |
| D          | Membres d'Isango  | Prix membre<br>frais d'inscription<br>inclus  | Prix membre<br>frais d'inscription<br>inclus  |
| E          | Tout public   | Prix public frais<br>d'inscription<br>inclus  | Prix public frais<br>d'inscription<br>inclus  |

<sup>\*</sup>La prise en charge partielle ou totale n'est effective que si la personne participe à la formation. En cas d'annulation, le coût de la formation au prix membre sera facturé à la personne selon les conditions de désistement indiquées ci-dessous.

- ♦ En cas de désistement avant la confirmation de formation, aucun frais n'est dû.
- En cas de désistement après la confirmation de formation, des frais administratifs de CHF 50.- sont dus même en cas de présentation d'un certificat médical
- En cas de désistement entre 30 et 15 jours avant la formation : 50% reste du.
- Dans les 15 jours qui précèdent la formation : la totalité reste due.

Pour les membres d'Isango et le tout public les conditions de désistement s'appliquent sur les prix facturés (prix membre – prix public)